

DIPLOMATIE

Les extraits marquants du rapport rwandais sur le rôle de la France dans le génocide des Tutsi

19 avril 2021 | Par *Jeune Afrique*



Le 24 juin 1994 au Rwanda, des Hutus célèbrent l'arrivée des troupes françaises à la frontière du Zaïre. © Scott Peterson/Liaison/Getty Images

Rendu public ce 19 avril, le rapport d'enquête rwandais sur le rôle de la France durant le génocide des Tutsi documente « l'arrogance de l'engagement néocolonial du président Mitterrand » et le soutien apporté par Paris aux organisateurs du génocide. Extraits.

Confié par le gouvernement rwandais à un cabinet d'avocats américains, le rapport sur le rôle de la France dans le génocide des Tutsi, en 1994, a officiellement été remis, ce 19 avril, à Kigali.

Jeune Afrique dévoile ses principales conclusions, qui pointent en particulier les responsabilités de l'ex-président François Mitterrand. Morceaux choisis.

« Se détourner de la vérité »

« Le Rwanda et le peuple rwandais persistent dans leur volonté de comprendre le rôle de l'État français [dans le génocide des Tutsi]. Depuis trop longtemps ils ont vu l'État français se détourner de la vérité et ne pas reconnaître son rôle et sa responsabilité. »

« Ce rapport s'appuie sur de nombreuses sources documentaires primaires et secondaires, notamment des transcriptions ; des rapports et des études réalisés par des États, des organisations non gouvernementales et des universitaires ; des télégrammes diplomatiques ; des documentaires et des vidéos ; des articles de presse contemporains et d'autres ressources du même type... Nous avons rencontré des centaines de personnes et entendu plus de 250 témoins en anglais, en français et en kinyarwanda. À aucun moment l'État rwandais ne nous a imposé de restrictions. »

« L'ÉTAT FRANÇAIS N'ÉTAIT NI AVEUGLE NI INCONSCIENT AU SUJET DE CE GÉNOCIDE PRÉVISIBLE »

« La conclusion de la commission Duclert laisse entendre que l'État français était « aveugle » face au génocide à venir. Ce n'est pas le cas. [...] L'État français n'était ni aveugle ni inconscient au sujet de ce génocide prévisible. »

« À l'heure où le colonialisme vivait ses dernières heures, l'importance du maintien de l'influence en Afrique n'avait pas échappé à François Mitterrand, alors ministre de la Justice, qui écrivait en 1957 [24 ans avant le début d'une présidence qui s'étendrait de 1981 à 1995] : « Sans l'Afrique, il n'y aura pas d'Histoire de la France au XXI^e siècle. »

« L'arrogance de l'engagement néocolonial du président Mitterrand au Rwanda s'est exprimée dans le fait de promouvoir les intérêts géopolitiques de l'État français, en se moquant des conséquences que cela pouvait avoir pour les Tutsi au Rwanda. »

Influence française sur le continent

« En repensant à cette période pendant son témoignage, recueilli en 1998 devant une Mission d'information parlementaire française autour des agissements de l'État français au Rwanda entre 1990 et 1994, l'ambassadeur Georges Martres a reconnu : « Le génocide était prévisible dès cette période [le mois d'octobre 1990], sans toutefois qu'on puisse en imaginer l'ampleur et l'atrocité. »

« POUR LA FRANCE, DÉFENDRE LE PRÉSIDENT HABYARIMANA ÉTAIT INDISPUTABLE. »

« Néanmoins, les intérêts français au Rwanda et en Afrique obligeaient les responsables français à ignorer ces informations. Défendre le président Habyarimana était indiscutable : refuser de l'aider aurait risqué de causer la perte d'un allié fiable et aurait alarmé d'autres despotes africains, qui auraient remis en cause l'engagement de l'État français à les protéger des menaces à leur régime. Cette réaction pouvait mettre en péril les fondements de l'influence française sur le continent. »

« Ainsi, le 24 octobre 1990, l'ambassadeur Martres a conseillé au président Habyarimana de 'mettre en valeur, sur le plan médiatique', que l'attaque militaire du FPR [Front patriotique rwandais] était une agression extérieure [de l'Ouganda] en expliquant que la France [...] serait plus à l'aise pour l'aider s'il était clairement démontré à l'opinion publique internationale qu'il ne s'agissait pas d'une guerre civile. »

« En tout, l'État français a fourni en 1992 près de 2,7 millions de dollars d'équipements militaires au régime rwandais, et a de surcroît approuvé plus de 1,5 million de dollars de ventes d'armes à ce pays. »

« Pour la politique française au Rwanda, le nœud du problème n'était pas le génocide qui s'annonçait mais plutôt le fait d'empêcher le FPR d'établir ce que le président Mitterrand a qualifié, en juin 1994, de 'Tutsiland'. »

« L'ÉTAT FRANÇAIS A AIDÉ À CONSOLIDER DES INSTITUTIONS RWANDAISES QUI SONT DEVENUES DES INSTRUMENTS DU GÉNOCIDE »

« Beaucoup de soldats français [de l'opération Turquoise] croyaient que les Tutsi massacraient les Hutu, plutôt que l'inverse. La vérité, lorsqu'elle éclata dans toute son horreur, fut pour eux un choc. « Ce n'est pas ce qu'on a été amené à croire », confiait un soldat français, fin juin, après une rencontre avec les survivants tutsi d'un massacre perpétré par des soldats des FAR [Forces armées rwandaises] et par des miliciens. »

« Bien que la responsabilité du génocide soit *in fine* celle des génocidaires, comme le colonel Bagosora, l'État français a aidé à mettre en place et à consolider des institutions rwandaises qui, aux mains de ces chefs génocidaires, sont devenues des instruments du génocide. Cela a principalement concerné les troupes d'élite des FAR, parmi lesquelles la Garde présidentielle, l'unité paracommando et le bataillon de reconnaissance, que les coopérants français avaient formés pendant des années avant qu'ils ne soient activés pour perpétrer des massacres durant le génocide. »

« Pour [les Français], le FPR n'était pas une force qui luttait pour mettre fin au génocide mais une force de déstabilisation dont l'agressivité a inspiré des représailles, sous la forme de massacres ethniques. Selon eux, il

suffisait que le FPR cesse les combats pour que les génocidaires mettent un terme au carnage. »

Envahisseurs anglophones

« Le manquement le plus grave de l'opération Turquoise est que l'État français – l'allié le plus fidèle du régime du président Habyarimana et le donateur le plus généreux des FAR – en était le fer de lance. Les mêmes responsables qui avaient conçu et mis en œuvre les efforts français pour mettre en échec les plans du FPR en faveur d'un changement de régime entre 1990 et le début du génocide étaient toujours aux commandes à Paris et portaient toujours un regard de mépris sur le FPR, qu'ils considéraient comme des envahisseurs anglophones, des pantins de l'Ouganda, une force tutsi minoritaire incapable d'exercer le pouvoir. [...] En fin de compte, cette opération, qui aura duré 60 jours, a eu des résultats dérisoires en termes de sauvetage de vies humaines mais a laissé la région plus déstabilisée qu'elle ne l'était auparavant. »

« Pour les besoins de cette enquête, l'État du Rwanda a soumis trois demandes détaillées de documents à l'État français. Aucune n'a été suivie d'effets. »

« Plus d'une fois, des responsables français ont recommandé que l'État français prenne ses distances vis-à-vis du régime rwandais. Pourtant le président François Mitterrand a maintenu sa politique de soutien diplomatique au régime rwandais et a continué à livrer à l'armée rwandaise des stocks d'armes et de munitions, notamment des mortiers, des roquettes, des hélicoptères de combat et de l'artillerie. »

« Des officiers de l'armée française conseillaient des chefs militaires rwandais et formaient des soldats rwandais, tandis que des soldats français soutenaient l'armée rwandaise dans sa défense de Kigali. Ce soutien a offert aux extrémistes du temps pour planifier puis perpétrer un génocide. En 1994, lorsque le génocide contre les Tutsi a commencé, l'État français a maintenu son opposition au FPR, la seule force militaire qui combattait pour mettre fin à l'extermination. »

« LE PRÉSIDENT FRANÇOIS MITTERRAND FUT PRINCIPALEMENT RESPONSABLE DE L'APPUI INCONSIDÉRÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS AU RÉGIME RWANDAIS »

« Le président Habyarimana et ses partisans comprenaient, à juste titre, que l'aide sans réserve apportée par l'État français signifiait qu'ils pouvaient continuer de terroriser et de massacrer les Tutsi en toute impunité, sans risque de perdre l'aide militaire, le soutien financier et l'appui politique de la France. »

« Le président François Mitterrand fut principalement responsable de l'appui inconsidéré de l'État français au régime rwandais pendant la période critique qui va de 1990 à 1994. »

« Après des années à tolérer le massacre des Tutsi comme un coût de guerre acceptable, l'État français a répondu à l'amorce du génocide en militant en faveur d'une dilution des résolutions des Nations unies visant à pointer du doigt les responsables et à les traduire en justice, en mettant en avant une interprétation des événements selon laquelle les massacres étaient le résultat d'une guerre civile en cours opposant des armées plutôt qu'un génocide ciblant la population civile en raison de son appartenance ethnique ; et en réitérant un appel au cessez-le-feu ainsi qu'à la reprise d'un processus de paix, alors à l'arrêt, comme si des négociations pouvaient constituer une réponse adéquate face à un génocide. »

Appui aux extrémistes

« L'État français a décidé de ne pas arrêter, ni détenir, ni systématiquement désarmer les génocidaires dans la zone humanitaire sûre [mise en place pendant l'opé, ration Turquoise]. Au contraire, il a permis aux extrémistes de franchir en toute sécurité la frontière vers le Zaïre, où ils se sont réarmés afin de mener des raids de l'autre côté de la frontière, tout en terrorisant les civils dans les camps de réfugiés, créant une deuxième catastrophe humanitaire. »

« AUCUN AUTRE ÉTAT ÉTRANGER N'A APPUYÉ CES MÊMES EXTRÉMISTES LORSQU'ILS SE PRÉPARAIENT À PROVOQUER LA MORT DE PLUS D'UN MILLION DE VICTIMES »

« Aucun autre État étranger ayant connaissance du danger représenté par les extrémistes rwandais n'a appuyé ces mêmes extrémistes lorsqu'ils se préparaient à provoquer la mort de plus d'un million de victimes. »

« Dans ce rapport, nous présentons les voix des victimes et des rescapés. Ces témoignages directs rappellent que le rôle de l'État français doit être évalué à l'aune des conséquences durables de ses actes, et pas seulement eu égard aux événements qui sont survenus lorsque des Français étaient présents au Rwanda, pendant les quatre années qui ont précédé le génocide et pendant l'opération Turquoise. »